

L'impact des formations à la maîtrise de l'information sur la performance scolaire des étudiants : de la conviction à la preuve ?

Paul Thirion

Université de Liège

Paul.Thirion@ulg.ac.be

Introduction : pourquoi évaluer l'impact des formations documentaires ?

Mener à bien des actions de formation dans le domaine de la maîtrise de l'information implique la mobilisation de moyens humains considérables, en particulier lorsque ces formations sont inscrites dans le cursus. Ces moyens incluent non seulement le temps nécessaire à la préparation des actions de formation (en ce y compris les éventuels développements et la mise en place d'outils d'aide à la formation tels que didacticiels...), leur réalisation et leur évaluation, mais également la formation des formateurs, l'organisation de partenariats et de synergies avec les autres enseignants.... Ils concernent souvent à la fois des bibliothécaires, des enseignants et des moniteurs ou tuteurs. À cela s'ajoute encore le coût du point de vue des étudiants en termes de temps et d'énergie consacrée. Le coût institutionnel global de telles formations est donc loin d'être négligeable.

Évidemment, nous sommes tous intimement convaincus de l'importance de telles formations et de leur intérêt réel pour les étudiants. Dans un certain nombre de cas, nous avons même réussi à convaincre une série de décideurs de s'engager dans cette voie.

Cependant, à terme, il nous faudra bien plus que nos propres convictions pour défendre l'installation et surtout le maintien de formations documentaires dans les cursus, au-delà d'un éventuel effet de mode. Il nous faudra des preuves. En effet, confrontés à la concurrence européenne et à la pression liée au développement continu des matières enseignées, il y a fort à parier que les responsables de curriculums risquent très vite de s'interroger sur l'intérêt réel de conserver ces formations et d'être tentés de les remettre en question. Il nous faut donc être proactifs pour être à même de fournir rapidement des preuves concrètes de l'efficacité réelle de nos actions de formation documentaire par rapport à la performance des étudiants.

Au-delà de cet aspect stratégique, il est clair également qu'intégrés à des organes d'enseignement, nous avons la responsabilité de participer au mieux à leurs objectifs éducatifs. Avec les très faibles moyens humains dont nous disposons, il est de notre devoir de nous concentrer sur ce qui est le plus efficace pour répondre à ces objectifs. Dès lors, s'il s'avérait que les formations documentaires ne participaient pas aux objectifs éducatifs de nos institutions, il faudrait soit les transformer, soit les remettre en cause, soit encore réussir à modifier les objectifs éducatifs de nos institutions...

Il s'agit donc bien d'une démarche supplémentaire qui vient s'ajouter à l'évaluation de l'efficacité de la formation documentaire par rapport à ses propres objectifs. Celle-ci est évidemment indispensable en soi, mais insuffisante. Il ne suffit pas de savoir qu'on a atteint ses objectifs, encore faut-il que ceux-ci concourent réellement, de manière écologique, à l'atteinte des objectifs éducatifs de l'institution.

L'état de la recherche

De manière étonnante, la littérature francophone reste particulièrement silencieuse sur ce sujet. Les seuls travaux qui ont eu un large retentissement et constituent actuellement la référence sont ceux de Alain Coulon (1993 et 1999) et du groupe qui a travaillé avec lui à Paris 8. Ces études portaient sur le devenir de milliers d'étudiants de DEUG ayant ou non suivi une unité de formation en méthodologie documentaire. Les résultats paraissent particulièrement probants puisque A. Coulon conclut que les étudiants ayant suivi une formation documentaire ont jusqu'à 8 fois plus de chances que les autres d'accéder à la deuxième année de DEUG. Il conclut en réaffirmant le rôle extrêmement positif de l'enseignement de la méthodologie documentaire en première année de premier cycle et explique cet impact par un effet d'affiliation à l'enseignement universitaire que suscite cette formation. Nombre d'actions de formation en méthodologie documentaire se sont appuyées sur ces résultats, tant en France qu'à l'étranger. Pourtant, d'une part, un certain nombre de questions méthodologiques peuvent être formulées à l'égard de ces études, d'autre part il convient de rappeler que, dans la démarche scientifique, une recherche isolée ne peut jamais être considérée comme une preuve suffisante. Seul un faisceau convergent de résultats de recherches peut apporter un certain crédit à une hypothèse.

En ce qui concerne la littérature anglo-saxonne, on observe également que très peu d'études se sont attachées spécifiquement à cette question. Par contre, des études récentes à très large échelle portent sur l'impact des bibliothèques elles-mêmes sur le niveau de performance des étudiants (en particulier celles de C. Lance et les études qui ont repris sa méthodologie). Certains composants de

ces études traitent spécifiquement des formations méthodologiques déployées dans ou avec l'aide de ces bibliothèques et montrent l'impact de celles-ci sur le niveau de performance des étudiants. De plus, on peut faire l'hypothèse raisonnable que si l'usage de la bibliothèque amène une amélioration de la performance des étudiants, alors une formation documentaire qui viserait à améliorer cet usage ne pourrait que renforcer cet effet. Malheureusement, ces recherches portent principalement sur les niveaux primaires et secondaires et beaucoup plus rarement sur les étudiants d'études supérieures ou universitaires. Néanmoins leurs résultats renforcent l'hypothèse d'un impact des formations documentaires sur la réussite des étudiants.

Vers une méthodologie d'évaluation de l'impact

Il est permis de se demander pour quelles raisons si peu d'études ont été réalisées sur cette question, en particulier dans le monde francophone. Parmi les pistes explicatives possibles, il y a peut-être le fait que les responsables de formations documentaires, souvent encore des pionniers, concentrent toujours l'essentiel de leurs efforts à la mise en place de telles actions de formation. Une autre partie de l'explication provient sans doute du sentiment largement partagé que cet impact est évident et ne nécessite donc pas d'être démontré. On reste là dans la sphère de la conviction. Peut-être y a-t-il aussi une certaine crainte de ne pas être à même de reproduire des résultats aussi probants que ceux de Coulon et donc de risquer de remettre en cause les efforts considérables déjà entrepris. Enfin, certaines réticences pourraient être liées aux apparentes difficultés méthodologiques de mise en place de telles procédures d'évaluation de l'impact.

Pour cette raison, il est peut-être intéressant de s'attacher à étudier les contraintes méthodologiques de telles évaluations d'impact et de tenter de proposer des pistes praticables et utiles permettant aux acteurs de formation documentaire de se lancer dans la mise en place localement de ce type d'évaluation. En effet, la multiplication de telles démarches d'évaluation, même d'ampleur limitée, ne pourra que renforcer le début de faisceau de preuve dont nous disposons, pour autant qu'elles soient basées sur des données de qualité et qu'elles respectent au mieux une méthodologie solide. Comme le dit Donald Barclay (1993), ce qui compte c'est : "*Doing the best you can with what you have*".

Enfin, nous terminerons en abordant les perspectives qu'offrent les techniques de méta-analyse pour dépasser les contraintes de limitation des échantillonnages locaux.